

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUILLET 2015

**Soutien à l'économie, développement durable et avenir de l'intercommunalité
à l'ordre du jour du conseil de la Lomagne Gersoise**

Le dernier conseil communautaire de la Lomagne Gersoise s'est déroulé le 30 juillet dernier à la salle des fêtes de Sempeserre.

Au cours de cette assemblée, les conseillers communautaires ont en particulier approuvé l'attribution d'une subvention d'aide à l'immobilier d'entreprises de 130.000 € à la SARL Les Vergers de Gascogne. Cette décision permet ainsi de débloquer des aides des européennes et régionales de 260.000 € pour l'entreprise dans le cadre de son projet d'implantation sur la zone industrielle de Fleurance.

Toujours au titre du soutien aux acteurs économiques, le conseil communautaire a émis un avis favorable à la modification du PLU de Lectoure pour faciliter l'implantation d'un projet immobilier sur les anciens établissements VIOLAN.

Les élus communautaires ont également approuvé la signature d'une convention avec l'Etat dans le cadre de la labellisation du Pays PORTES de GASCOGNE « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » qui permet de faire bénéficier la Lomagne Gersoise d'aides pour ses actions en matière de développement durable (véhicules électriques, étude d'une unité de méthanisation, rénovation de l'éclairage public en zones industrielles).

Enfin, et en questions diverses, le Président s'est attaché à informer les membres de l'assemblée des dispositions de la récente loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriales de la République) qui viendront rapidement impacter le fonctionnement de la communauté de communes et de ses communes membres avec de nouvelles compétences qui seront bientôt dévolues obligatoirement à la Lomagne Gersoise (eau, assainissement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations...). Dans cette perspective, il a souhaité que puisse aboutir rapidement les 2 chantiers en cours concernant le tourisme et les bâtiments scolaires afin de faire face sereinement à ces futures échéances à venir.